



Commune de  
Sommaing sur Écaillon

Septembre 2019 – N°96

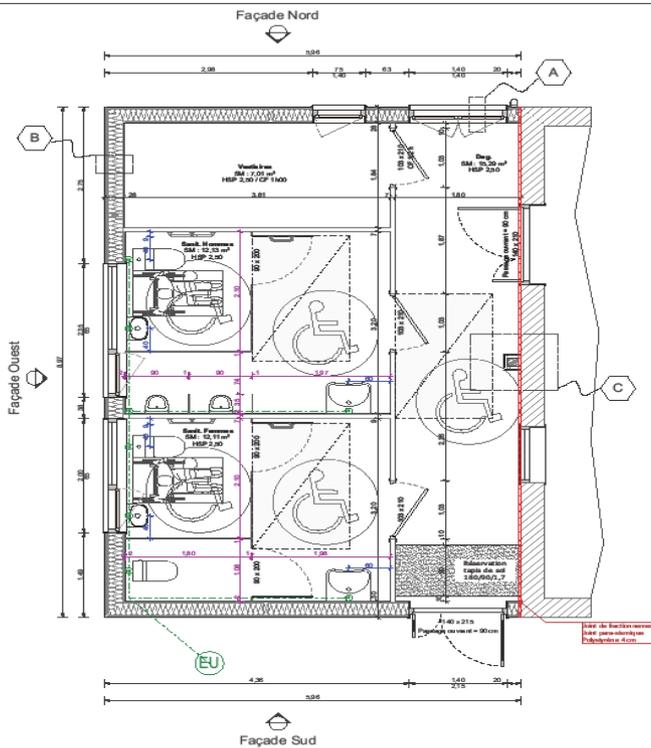
# Somminfo

## Lettre d'information de la Municipalité de Sommaing sur Écaillon

<http://www.sommaing.fr>

[mairie.sommaing@free.fr](mailto:mairie.sommaing@free.fr)

*EDITO : Après une première subvention accordée en 2017, la seconde l'année suivante et après deux appels d'offres infructueux, ce dernier trimestre 2019 verra la construction de l'extension de la salle polyvalente de Sommaing. Un beau lifting pour un bâtiment communal très fréquenté !*



La loi oblige que tout établissement recevant du public soit accessible aux personnes ayant des difficultés à se déplacer. La municipalité de Sommaing a donc décidé d'engager des travaux au niveau de la salle polyvalente, après la fin du chantier de la rue de Robinson.

Comme les installations sanitaires étaient usagées et n'étaient plus aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) depuis la grande salle, le projet a donc été constitué d'une construction présentant une entrée de plain-pied dans la salle, d'un vestiaire et de sanitaires neufs.

Les locaux libérés par les anciennes toilettes laissent place à un espace de stockage des tables jusque là entreposées en cave et à un espace « réserve » agrandi pour la vaisselle.

Une place de parking pour personne handicapée sera aménagée sur l'espace situé à côté du charme abattu, ce qui complétera l'aménagement PMR de la salle polyvalente.



## ■ TRAVAUX

### Sécurité routière



Maintenant, le pont est mieux signalisé.

Un panneau, pour les personnes venant de l'église ou de la rue des Marlettes, prévient de l'arrêt de bus par un « passage d'enfants ».



L'emplacement situé au pignon de la maison de Monsieur et Madame Gilet, est lui aussi matérialisé par des bandes blanches au sol. Elles orientent et sécurisent la circulation des véhicules qui se faisait en tous sens jusqu'ici.

### Entretien des espaces verts

Le contrat annuel avec l'entreprise pour la tonte des pelouses est arrivé à terme. Le personnel communal a repris ce travail pour la fin de saison.

La commune ne renouvellera pas, l'an prochain, avec la Communauté de Communes du Pays Solesmois, le contrat pour l'utilisation de la machine qui brûle les herbes des caniveaux et trottoirs. Ce traitement s'est avéré lent et d'efficacité moyenne.



## ■ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Beaucoup de lampes au mercure, cassées ou en panne, ont été peu à peu remplacées par des lampes au sodium. Il en reste 18 en activité. L'éclairage avec lampes au sodium, sans subvention, avait été préféré à l'éclairage par lampes led subventionné, car il était moins coûteux.

## ■ ÉOLIENNES

Eolienne = installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent.

Notre territoire fait actuellement l'objet de plusieurs projets d'installation de production d'électricité à base d'éléments naturels : air, soleil.



Ces projets sont néanmoins soumis à l'approbation de Monsieur le Préfet qui s'appuie sur une législation tenant compte de la population, de la santé humaine, de la biodiversité, du sol, du climat, du patrimoine culturel...

**Le parc éolien « Chemin de Saint-Druon »** a été autorisé : 5 aérogénérateurs et 1 poste de livraison seront implantés à Ruesnes.

**Le parc éolien « extension de la chaussée Brunehaut »** a été refusé (5 aérogénérateurs sur les communes de Saulzoir, Haussy et Vendegies sur Ecaillon), au motif que l'impact du projet sur l'avifaune a été insuffisamment évalué. Autrement dit, l'évaluation de la « sensibilité » à l'éolien d'oiseaux tels que le busard cendré, le faucon pèlerin, s'est révélée inexacte, voire minimisée.



**Le parc éolien « Les Saules »,** composé de 5 aérogénérateurs et 3 postes de livraison à Saulzoir, est soumis à enquête publique en mairie de Saulzoir :

- Le lundi 30 septembre de 9h à 12h
- Le vendredi 4 octobre de 9h à 12h
- Le mercredi 9 octobre de 14h à 17h
- Le samedi 19 octobre de 9h à 12h
- Le jeudi 24 octobre de 14h à 17h
- Le jeudi 31 octobre de 14h à 17h.

Ce projet pourrait voir le jour, chaussée Brunehaut entre Vendegies et Saulzoir, au-delà de la ferme du Bréval.

## ■ ARBRES

Le charme situé près de la salle polyvalente a été abattu. Il n'est pas facile d'envisager la disparition d'un arbre, surtout lorsqu'il est isolé, présent dans notre paysage depuis de nombreuses années. Celui-ci présentait un tronc creux menaçant de se rompre et perdait de nombreuses branches en cas de coups de vent. Pour la sécurité des personnes utilisant la salle, il fallait abattre ce charme.



**Le marronnier** sous lequel se trouve la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours est lui aussi malade. Consolidé il y a quelques années, sa floraison printanière est un beau spectacle. Deux entreprises d'élagage ont refusé d'intervenir pour enlever les branches mortes, ayant détecté une importante fragilité du tronc et de ses ramifications. La cime est actuellement complètement asséchée. Il est à craindre qu'il faille aussi intervenir prochainement.



## Remplacement.

« C'est pas la nature qui décide du nombre des arbres, c'est la mairie » (Nouvelles brèves de comptoir).

« L'homme, s'il le veut... peut toujours à côté d'un arbre mort planter un arbre de vie. » (Martin Gray).

Suivant ces bonnes paroles, quelques arbres seront plantés à la plaine de jeux cet automne.

## Élagage.

Les hêtres et tilleuls, rue de Saint-Quentin depuis la chapelle Notre-Dame-des-Victoires, et ceux de la place seront prochainement élagués.



## ■ COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE SOLESMES

« Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? »

Le convoi militaire pour la commémoration de la libération de Solesmes en septembre 1944, devait passer par Sommaing. La commune en avait largement relayé l'information. Il semble que la méconnaissance des routes locales et des incidents mécaniques, imprévus, survenus à de vieux véhicules, aient obligé les organisateurs à réduire le parcours du défilé militaire. C'était, pour les sommaingois, l'occasion de s'associer à la commémoration de la libération de 1944. Dommage...

## ■ REPAS DES AÎNÉS

L'invitation au repas des aînés a déjà été déposée dans les boîtes aux lettres des sommaingois. Cette année, un animateur apportera musique, entrain à la réunion. Le bulletin d'inscription est à retourner à la mairie pour le mercredi 2 octobre, dernier délai.

## ■ HALLOWEEN

Le comité des fêtes organise à nouveau les festivités d'Halloween le jeudi 31 octobre. Il distribuera ultérieurement une information avec les horaires et programme de cette fin de journée. L'organisation de l'événement sera conditionnée par le temps.



## ■ COLIS DE NOËL

Le colis de Noël est habituellement remis aux sommaingois de plus de 65 ans, la semaine précédant Noël. Il est de tradition, pour les élus et les membres de l'ex-CCAS, de se rendre au domicile des aînés afin de les rencontrer pour leur offrir ce présent. Les personnes qui ne souhaitent pas recevoir le colis voudront bien le signaler en mairie avant le 31 octobre.

## ■ AGENDA

Samedi 12 octobre - 9h30-14h00	: 8ème EMOTIGOÛT - Maison familiale rurale - Haussy
<b>Dimanche 13 octobre – 12h30</b>	<b>: Repas des aînés, salle polyvalente.</b>
Vendredi 25 octobre - 20h	: « En route pour l'Irlande », musique et danse - Salle Gérard Carlier - Solesmes.
<b>Judi 31 octobre</b>	<b>: Halloween, plaine de jeux.</b>
Dimanche 10 novembre	: Salon du livre - complexe sportif - Saulzoir - de 10h à 12h et de 14h à 18h30.
<b>Lundi 11 novembre</b>	<b>: Commémoration de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale</b>
	<b>9h – messe à Avesnes le Sec</b>
	<b>10h30 – dépôt de gerbe au cimetière des anglais</b>
	<b>10h45 – cérémonie au monument aux morts.</b>

Mairie de Sommaing sur Ecaillon - 11 rue de Saint-Quentin - 59213 SOMMAING SUR ECAILLON

☎ 03.27.27.07.65 📠 03.27.27.14.02 📧 mairie.sommaing@free.fr - site : <http://www.sommaing.fr>

Ouvert : lundi de 15h30 à 18h30 - mardi de 15h30 à 18h30 - mercredi de 9h30 à 11h30 - vendredi de 13h30 à 16h30